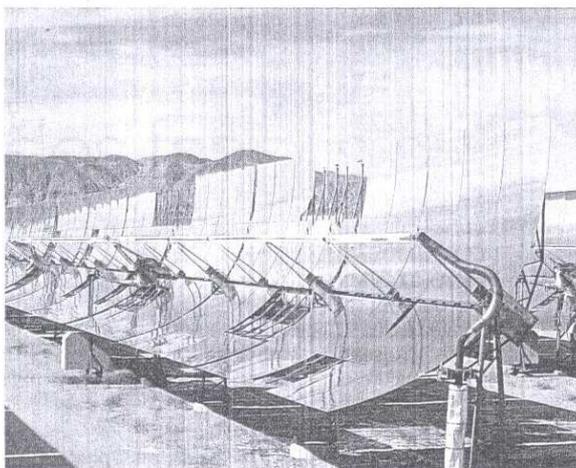


Energie

Près de 50 MMDH investis sur trois ans

● Les entreprises du secteur énergétique toutes filières confondues préparent, sous la houlette de leur fédération, un programme d'investissement pour les trois ans à venir. Ce programme sera finalisé d'ici fin janvier et présenté au ministre de tutelle, avec qui les opérateurs ont tenu une réunion mercredi dernier.

L'année 2014 démarre sur les chapeaux de roue pour le secteur de l'Énergie. La Fédération de l'énergie prépare un plan d'action pour les trois prochaines années. «Il s'agit du programme d'investissement de toutes les filières énergétiques étalé sur trois ans», confie aux ÉCO Moulay Abdallah Alaoui, président de la Fédération de l'énergie. Selon nos informations, l'enveloppe d'investissement pourrait atteindre jusqu'à 50 MMDH voire plus dans différents domaines allant de l'exploration pétrolière au renforcement de capacité de stockage, en passant par les énergies renouvelables ou encore le secteur électrique. Les deux projets énergétiques validés récemment par



● L'énergie photovoltaïque est également au cœur des priorités. Un plan est mis en place par le ministère de tutelle pour développer cette niche.

la commission nationale d'investissement font partie du lot. Pour rappel, la commis-

sion a entériné le projet de construction d'une centrale thermique à charbon dans la province de Safi. Safi Energy Company est une joint-venture entre Nareva Holding (35%), le français GDF Suez (35%) et le japonais Mitsui (30%) pour un montant d'investissement de 22 MMDH. L'autre projet n'est autre que le parc éolien de Taza porté par EDF (60%) et Mitsui (40%) dont le montant d'investissement est de 2,41 MMDH. À eux seuls, ces deux projets représentent la moitié de l'enveloppe si elle s'arrête effectivement à 50 MMDH. Cette feuille de route de l'investissement énergétique privé sera finalisée au cours de ce mois de janvier 2014 et présentée au ministre de tutelle. Cette initiative intervient suite à la réunion, tenue mercredi dernier entre Abdelkader Amara, ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement et les membres de la Fédération de l'énergie, durant laquelle le ministre a souligné l'importance de la mise

en place des feuilles de route sectorielles pour les acteurs privés, mettant en exergue le rôle de plus en plus prépondérant que le secteur privé est appelé à jouer, notamment dans l'investissement et la création d'emplois. Cette réunion a aussi été l'occasion de débattre avec les opérateurs pour mettre en place les bases du partenariat entre le gouvernement et les opérateurs. «Les opérateurs et notamment la Fédération de l'énergie représentent, pour le ministère, sont des partenaires incontournables avec lesquels nous estimons primordial et important de travailler dans une ambiance de cohésion et de concertation», avance Abdelkader Amara. Et d'ajouter : «le rôle de l'État est d'accompagner le secteur privé et de lui assurer la visibilité dont il a besoin pour investir plus et mieux». Une position saluée par les opérateurs, et à leur tête Moulay Abdallah Alaoui. Il faut dire que, désormais, les opérateurs du secteur sont plus rassurés face à un ministre de tutelle qui prône la concertation en amont et le partenariat public/privé. Dans l'objectif, justement, d'asseoir un partenariat constructif public/privé, le ministre de tutelle a appelé les opérateurs au sein de la Fédération de l'énergie à travailler avec le ministère dans le cadre d'ateliers thématiques et à apporter des propositions à même d'instaurer «un dialogue efficace et fructueux dans un cadre consensuel». Selon nos informations,

les discussions lors de cette réunion se sont concentrées sur certaines feuilles sectorielles «qui traînent» et dont «il faut accélérer la cadence». Il s'agit notamment de celles

Exploration pétrolière, électricité, énergies renouvelables... les secteurs d'investissement.

relatives au gaz naturel, de l'ouverture de la moyenne tension qui fait actuellement l'objet d'une étude qui sera livrée au mois de mai 2014 et du développement des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque. En effet, Abdelkader Amara met un point d'honneur à remettre le photovoltaïque sur le devant de la scène énergétique et pourquoi pas le «démocratiser». Cela ne peut passer que par l'élimination des blocages qui n'ont pas permis son développement, notamment le coût. «La technologie évolue rapidement, réduisant par là les coûts», lâche Moulay Abdallah Alaoui. «Le coût du photovoltaïque a baissé par rapport aux deux dernières années», ajoute-t-il. Selon ce dernier, le prochain appel d'offres de Masen pourrait très bien être centré sur cette technologie puisque, pour le premier, la technologie choisie a été le CSP. Quoi qu'il en soit, 2014 pourrait bien être l'année du gaz naturel et du photovoltaïque par excellence, du moins d'un point de vue législatif! ●

PAR HAYAT GHARBAOUI
h.gharbaoui@leseco.ma